

Expérimentation de navigation d'une navette autonome à Cannes

*Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 avril
Palais des Festivals et des Congrès, 1, Boulevard de la Croisette, Cannes*

Dans le cadre du *World Artificial Intelligence Cannes Festival (WAICF)*, Université Côte d'Azur, en partenariat avec la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins, organise une expérimentation de navigation en navette autonome autour du Palais des Festivals et des Congrès. Titulaire d'une Chaire « Territoires et Navettes autonomes », Université Côte d'Azur, au travers de l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD), développe des recherches sur la problématique du développement territorial autour de la mobilité intelligente et durable et notamment du véhicule autonome.

+ Des véhicules autonomes au service de la mobilité des citoyens dans les territoires

Le Gouvernement a fait du développement du véhicule autonome un axe structurant de sa politique de mobilité, en particulier pour apporter des réponses aux territoires et aux situations qui ne bénéficient pas aujourd'hui de solutions efficaces de transport public. La stratégie nationale pour le développement des véhicules autonomes, publiée le 15 décembre 2020, vise à faciliter l'émergence et le développement de ces technologies, à aider la filière française à se positionner sur ce marché particulièrement porteur, mais aussi à relever le défi de la sécurité et de l'acceptabilité de ces innovations. La stratégie s'appuie pour cela sur les acteurs de cette transformation, les entreprises industrielles et de services et leurs salariés, les laboratoires et les collectivités territoriales.

+ L'intelligence artificielle ouvre la voie vers le véhicule autonome

Un véhicule autonome associe capteurs, caméras et radars à une intelligence artificielle pour rouler sans aucun être humain aux commandes. A partir d'un ensemble de données très hétérogène, cette dernière « apprend » et s'adapte à toutes les situations de conduite possibles. Si à ce jour les développements sur le véhicule autonome ne permettent pas encore de faire face aux situations les plus complexes et de garantir toutes les exigences en termes de fiabilité et de sûreté, cette solution offre la promesse d'une réduction importante des embouteillages et ralentissements, la fin des erreurs humaines pendant la conduite et la diminution consécutive des accidents. Elle permet également d'apporter un éventail de nouveaux services auprès de populations spécifiques en permettant par exemple aux personnes à mobilité réduite d'accéder à un moyen de transport individuel malgré leur handicap.

+ Expérimentation de cas d'usages de véhicules autonomes sur la Croisette

Sous l'impulsion de David Lisnard, la Mairie de Cannes a engagé en 2017 un vaste programme d'embellissement et de réaménagement du boulevard de la Croisette. Cette artère mythique, née au milieu du XIX^e siècle, est une vitrine inégalable du savoir-faire français et du luxe, un site d'événementiel international mais avant tout un lieu de promenade cher aux Cannois et apprécié des touristes. Valoriser la Croisette tout en préservant son identité, renforcer son esthétique, sa sécurité, son éclairage et sa végétalisation, donner plus de place aux piétons, faciliter les usages quotidiens et événementiels : tels sont les enjeux fondamentaux du projet initié par la Mairie de Cannes pour réinventer et poursuivre la légende d'un des sites les plus prestigieux au monde. C'est dans ce contexte, que la municipalité cannoise étudie l'implantation d'une navette autonome et plus particulièrement en réponse aux problématiques des déplacements liés à l'événementiel et aux liaisons port-hôtels-ville. A cette fin, la Mairie de Cannes est accompagnée par l'IMREDD dont l'expertise doit permettre, à partir d'une analyse à 360°, de mieux comprendre les besoins de l'usager, de l'entreprise et du territoire à travers quatre dimensions : la mobilité, la qualité de vie, l'attractivité et l'espace, enfin les activités économiques et les services. En s'appuyant sur la collecte de données, l'analyse



permet d'établir un modèle et de simuler des scénarios intégrant le comportement des acteurs, point de départ de l'expérimentation de véhicules autonomes et de services. Associés à de nouvelles formes d'autopartage ou de transport à la demande, ces services favorisent la mise en place de nouveaux modèles économiques au regard des politiques de mobilité locales et des capacités à déployer des infrastructures adaptées.

+ Chaire « Territoires et Navettes Autonomes »

Adossée à l'IMREDD et soutenue par la Fondation Université Côte d'Azur, la Chaire développée entre autres partenaires, avec la Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins a pour ambition d'ériger le territoire de la Côte d'Azur en modèle de développement territorial intégrant la mobilité intelligente et durable et, notamment la navette autonome, dans un contexte aussi varié que la ville dense jusqu'au village du haut pays. Elle développe des projets d'expérimentation d'un service de transport et de logistique pour le développement local de zones spécifiques. Ces expérimentations concernent le transport en circuit court des activités quotidiennes, en s'appuyant sur la connaissance du territoire et l'étude de cas d'usage utilisant les technologies autonomes. Au cœur de ces expérimentations : des enjeux de R&D s'articulant autour de la supervision à distance, de la cyber-sécurité, la sûreté de fonctionnement du système de mobilité, les infrastructures connectées intelligentes et l'acceptabilité de l'écosystème. Le laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia-Antipolis (I3S) et le laboratoire TransitionS (Transitions - Savoir – Medias – Territoires) apportent leurs expertises respectivement sur l'intégration des technologies d'intelligence artificielle (machine learning, deep learning) au véhicule autonome et, l'évaluation des défis et freins individuels à l'acceptabilité et à l'appropriation du véhicule autonome par les usagers.

Programme :

- **Présentation de l'étude de préfiguration et expérimentation de navettes autonomes à Cannes** : espace exposants du Palais des Festivals et des Congrès, tous les jours ;
- **Démonstration de navigation d'une navette autonome passager**, en présence de son constructeur, le Groupe MILLA : Promenade de la Pantiero, au départ de la place de Gaulle, jeudi 14 et vendredi 15, de 11h00 à 17h00, inscription obligatoire : <https://www.cannes.com/fr/agenda/evenements/waicf-le-programme-off/demonstration-d-une-navette-autonome.html>
- **Démonstration d'une navette autonome logistique** : à l'intersection de la Promenade Robert Favre le Bret et l'esplanade Georges Pompidou, tous les jours de 09h00 à 17h00 ;

Université Côte d'Azur a été créée en janvier 2020 avec un statut d'Université expérimentale. Elle est lauréate du label national majeur d'initiative d'excellence "IDEX" qui la positionne parmi les 9 universités françaises "IDEX" intensives en recherche et à fort rayonnement international. Structurée en composantes internes novatrices dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Mairie de Cannes, pionnière en matière de développement durable avec l'adoption d'une charte de l'environnement en 2003 et d'un premier Agenda 21 en 2009, a adopté un nouvel Agenda 21 avec des actions environnementales concrètes lors du Conseil Municipal en date du 20 avril 2015. Améliorer l'environnement demeure un axe majeur de l'action de David Lisnard, maire de Cannes, notamment grâce à des projets de développement d'énergies propres et de gestion des déchets, développés en collaboration avec l'Agglomération Cannes Lérins.

Agglomération Cannes Lérins, créée le 1^{er} janvier 2014 et présidée par David Lisnard, regroupe les communes de Cannes, Le Cannet, Mougins, Mandelieu-La Napoule et Théoule-sur-Mer. Parmi les actions prioritaires menées par l'Agglomération : réduire les coûts et améliorer les conditions de vie des habitants pour en faire un territoire vert, prospère et de « bien-être ». L'ambition de l'intercommunalité repose sur l'élaboration d'un véritable projet de territoire fondé sur une identité et un patrimoine fort des communes la composant, ainsi que d'un héritage historique, culturel et économique.

CONTACTS PRESSE

Université Côte d'Azur – Delphine Sanfilippo - 07 86 84 98 13 – delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr

Mairie de Cannes et Agglomération Cannes Lérins – Natacha Pellegrini – 04 97 06 41 41 – presse@ville-cannes.fr
/ presse@cannespaysdelerins.fr